

## Assemblée Générale de l'AGRAF 4 Décembre 2017

### **Cette Assemblée Générale a entériné le budget prévisionnel 2018 et tout particulièrement la nouvelle grille tarifaire.(voir page suivante)**

Cette dernière a fait l'objet de plusieurs groupes de travail en amont avec les représentants des usagers. Elle se caractérise par 6 tranches pour les actifs (au lieu de 7), pour correspondre dans leur indice terminal, à l'exception du premier tarif, soit à la subvention interministérielle, soit à un indice de fin de corps ou de grade.

Il a été créé deux tarifs pour les retraités.

**Pour 2018, l'ensemble des tarifs subira une augmentation de 1%** par rapport à 2017, ce qui a justifié en grande partie l'abstention de **FO Finances** lors du vote du budget prévisionnel.

L'autre motivation de ce vote réside dans l'incertitude sur la concrétisation des engagements du ministère vis à vis du remboursement des loyers de l'immeuble Valmy, suite au déménagement de l'AGRAF dans ses nouveaux locaux de Vincennes.

### **Autres informations :**

- L'enquête de satisfaction est en cours, vous pouvez la retrouver en allant sur le site <http://agraf-asso.fr>,
- **Le paiement par chèque sera supprimé à compter du 1er janvier 2018,**
- Le restaurant White (futur siège de l'INSEE) devrait ouvrir à compter de mi-mars 2018,
- Le restaurant St Sulpice devrait être en travaux dans l'été 2018,
- Le restaurant Reuilly sera en travaux dans le 1er semestre 2019,

### **DÉCLARATION LIMINAIRE**

*Notre fédération rappelle son attachement à une action sociale ministérielle de haut niveau et pour ce qui nous concerne ce jour, à une restauration collective pour l'ensemble des agents. Nous dénonçons ainsi la politique mise en œuvre en province de fermer de nombreuses petites structures. A ce jour tel n'est pas le cas à Paris, mais permettez-nous d'être vigilants sur le maintien des 29 restaurants sous la responsabilité de l'AGRAF.*

*De nouveau, votre projet de budget envisage une baisse de la fréquentation, certes dûe en partie à un nombre de jours ouvrables inférieur à l'année précédente mais nous ne pouvons nous limiter à cet élément.*

### **D'autres sont à prendre en considération :**

- *En priorité, la baisse des effectifs qui se poursuit dans toutes les directions,*
- *L'augmentation des prix des repas (+1% en 2017 et encore en 2018), alors que la valeur du point d'indice est de nouveau gelée,*
- *Les horaires de travail de plus en plus contraints dans les services où la charge de travail ne cesse de croître avec toujours moins d'effectifs, ce qui ne permet plus aux agents de prendre le temps d'un déjeuner en restauration collective,*
- *Le temps d'attente aux caisses, critère qui est de plus en plus souligné comme rédhibitoire, les enquêtes de satisfaction successives ne cessent de vous alerter sans beaucoup d'effets concrets à ce jour.*

*Un autre obstacle doit être soulevé, c'est la communication. Certes le site internet a été repensé mais, la communication doit avant tout être présente sur les restaurants.*

De ce point de vue la marge de progression est évidente en particulier avec un affichage clair et lisible. De même les informations telles que l'enquête de satisfaction ne peuvent être mises à la vue des usagers une fois celle-ci engagée comme ce fut le cas la semaine dernière.

Autre exemple, vous nous avez annoncé la fin du paiement par chèque au 1er janvier, lors du groupe de travail d'octobre et à ce jour aucune annonce n'a été faite aux usagers.

Nous pourrions également citer l'offre Bio, qui après une période de présentation spécifique est banalisée depuis plusieurs mois et dont la présence n'est plus mise en valeur dans de nombreux restaurants.

Avec la mise en place de la nouvelle grille tarifaire, et en particulier avec la création de deux tarifs pour les retraités, nous espérons que dès la sortie de cette assemblée générale, une communication importante sera effectuée pour une effectivité de la mesure dans moins d'un mois.

Sur cette nouvelle grille tarifaire, nous prenons acte que la plupart de nos demandes ont été reprises et en particulier une lisibilité et une cohérence pour chaque tarif avec la grille indiciaire des agents.

La nouvelle offre (un plat et un périphérique) est indéniablement un succès.

Peut-être serait-il intéressant d'envisager une enquête sur les raisons de celui-ci, question non posée dans l'enquête de satisfaction en cours?

Quant à de nouvelles formules, notre fédération n'est pas fermée au débat à deux conditions que l'offre plateau soit maintenue (1 plat et 2 périphériques) et que la tarification au plat soit exclue.

Enfin, nous dénonçons les attermolements du ministère concernant le paiement des loyers de Valmy, qui ont une incidence importante sur les comptes de l'AGRAF. Si nous regardons votre présentation du budget estimé 2017, l'AGRAF se retrouve avec un déficit abyssal totalement inadmissible. Notre fédération ne manquera pas d'interpeller le CNAS si aucune réponse n'est apportée aux engagements pris antérieurement par Bercy.

## Grille tarifaire 2018

Indices	Offre 1+2	Offre 1+1
Inférieur ou égal à 430	3,63	3,18
431 à 477	4,04	3,59
478 à 582	5,27	4,82
583 à 664	5,77	5,32
665 à 793	6,77	6,32
Supérieur à 793	7,77	7,32
Retraités < IM 582	5,27	4,82
Retraités > IM 582	5,77	5,32
Invités MEF	7,77	7,32